

Fait au Directoire, en séance publique, à Lyon, les jour, mois et au que dessus.

Extrait collationné.

GONON.

*Extrait du registre des délibérations du Directoire du département de Rhône-et-Loire.*

Dans la séance publique du jeudi 7 février 1793, où étaient les citoyens Granchamp, président; Couturier, Belleville, Achard, Bonamour, Ferrand, Borde, Santallier, administrateurs du Directoire; Dubost, Servau, Pipon, Maillan, administrateurs du conseil; Meynis, procureur-général-syndic, et Gonon, secrétaire-général.

La Municipalité de Lyon n'ayant point encore répondu, il a été ouvert plusieurs avis, pendant la discussion desquels, et sur les onze heures, deux officiers municipaux sont entrés et ont remis la lettre dont la teneur suit :

*La Municipalité de Lyon aux Administrateurs du département.*

Lyon, le 6 février 1793.

« Citoyens,

« Notre ville recelait depuis long-temps une quantité prodigieuse d'émigrés, de réfractaires, de malveillants de toutes les classes. Le comité de surveillance ne pouvant plus suffire à les contenir; l'audace des ennemis de la république croissant d'un moment à l'autre; des placards incendiaires affichés régulièrement toutes les nuits; les officiers municipaux assassinés ou menacés; tout invitait la Municipalité à prendre des mesures de sûreté générales et vigoureuses pour assurer la tranquillité publique et déjouer des complots sinistres dont l'existence n'était plus douteuse.

« Les bons citoyens, alarmés justement par une infinité de figures étrangères et de mauvais augure, par les propos liberticides, par les placards, etc., invitèrent la Municipalité à convoquer le conseil général de la commune, à se rendre permanente et à ordonner des visites domiciliaires. On s'empressa de faire droit à ces réclamations, dont l'objet était visiblement l'affermissement de la république et le salut de cette cité. De suite les portes de la ville furent fermées, et si les réquisitions données pour cet objet eussent été rigoureusement observées, les mesures que nous avons prises auraient eu un succès plus heureux. Quoi qu'il en soit, nos ennemis ayant pris la fuite, quelques autres autres ayant été arrêtés, nous aurions eu la paix, et les affaires auraient repris leur cours ordi-